

Tests d'évaluation des capacités physiques : On fait quoi maintenant ?

Didier Delignières

Publié le 11 février 2026

<https://didierdelignieresblog.wordpress.com/2026/02/11/tests-devaluation-des-capacites-physiques-on-fait-quoi-maintenant/>

Le ministère de l'Éducation Nationale a publié, début février, les résultats des tests d'évaluation des aptitudes physiques, organisés à la rentrée 2025 ([Mayer-Guillou et al., 2026](#)). On trouvera le détail des résultats dans le document cité, qui ne fait guère que confirmer les tendances dévoilées dans l'étude précédente, réalisée en 2024 ([Daire & Schmitt, 2025](#)). Par exemple, dans le test d'endurance, 34.2% des élèves sont dans le groupe « satisfaisant », 31.1% dans le groupe « fragile », et 34.7% dans le groupe « à besoin ». L'enquête révèle de meilleures performances pour les garçons, classés à 46.3% dans le groupe « satisfaisant » que pour les filles (21.6%).

Les médias n'ont pas manqué de réagir promptement à cette publication, avec des titres évocateurs. Le Figaro, le 6 février 2026, annonce ainsi en une : « *Près d'un élève de 6^e sur cinq est incapable de courir plus de trois minutes, selon les données du ministère de l'Éducation* ». Le même jour, le Parisien titre « *Seuls 50 % des élèves de 6e arrivent à courir au moins 5 minutes : les résultats du test mené dans des milliers de collèges* ». Le Parisien en remet une couche deux jours plus tard, le 8 février : « *Obligés d'arrêter pour reprendre leur souffle* » : *pourquoi les collégiens français ne savent plus courir longtemps* ».

Au-delà du constat brut, les médecins alertent sur les conséquences à long terme de cette baisse des qualités physiques. Dans une interview à France Info, le professeur Robert Cohen, pédiatre et infectiologue, affirme que l'« *on sait par exemple qu'augmenter le sport augmente l'immunité des enfants* », et il ajoute que le sport « *diminue dans le temps la fréquence d'un certain nombre de cancers* ». Dans la même émission, Martine Duclos, présidente de l'observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité avance que « *plus les capacités sont basses, plus on a de risques de développer ultérieurement des maladies, des maladies cardio-vasculaires, un diabète, une obésité* » ([Deiana & Pennanec'h, 2026](#)).

L'EPS interpellée

L'EPS rejoint ainsi le cercle jusqu'ici assez restreint des disciplines scolaires évaluées sur des tests objectifs et reproductibles. Le ministère pourra désormais légitimement élargir son mantra des « savoirs fondamentaux » : *lire, écrire, compter, et courir longtemps...* Certains pourraient y trouver quelque avantage, une sorte de nouvelle légitimité pour l'EPS. Personnellement j'y vois plutôt un nivellement par le bas des ambitions des disciplines.

La note de la DEPP indique d'ailleurs que cette procédure d'évaluation s'inscrit dans « *l'une des politiques prioritaires du gouvernement, qui fait suite aux 30 minutes d'activité physique quotidienne mises en place en 2022* » à l'école primaire. On pourra de fait arguer que cette évaluation, réalisée à la rentrée scolaire pour les élèves de sixième, ne saurait incriminer les défaillances d'un enseignement dispensé au collège, mais pointe surtout des défaillances de l'école élémentaire. Mais la note dit aussi de manière explicite

que « l'objectif de cette évaluation est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil standardisé permettant d'évaluer les aptitudes physiques de chaque élève ». On comprendra évidemment que si l'on met à disposition un tel outil, c'est pour que les enseignants s'en servent. Ceci ouvrant la voie à des évaluations récurrentes, pour voir si l'EPS a été capable de redresser la tendance. On ne saurait mieux sommer l'EPS de réagir à ces constats, et d'y trouver remède.

Une responsabilité limitée...

D'un autre côté, l'étude de la DEPP montre le rôle du milieu social d'origine et des familles dans le développement des capacités physiques des enfants. Elle permet notamment de pointer certaines différences entre établissements : toujours pour l'endurance, 41.7% des élèves sont classés dans le groupe « satisfaisant » pour les collèges privés sous contrat, 33.9% pour le public hors éducation prioritaire, 27% pour les collèges REP, et 22.5% pour les collèges REP+. On retrouve des hiérarchies similaires lorsque les établissements sont classés selon l'indice de position sociale : IPS 5 : 43.4%, IPS 4 : 36.8 ; IPS 3 : 33.1%, IPS 2 : 29.9% et IPS 1 : 25.3%.

Il est clair qu'en fonction de leur position sociale, les familles sont plus ou moins susceptibles d'accorder de l'attention et des moyens financiers à l'éducation de leur enfant, à ses pratiques de loisir et à son usage des écrans. On peut aussi évoquer l'hypermodernité ambiante, qui cultive la superficialité, la multiplication des expériences et le plaisir immédiat ([Delignières, 2021](#)). Le développement des capacités physiques nécessite sans doute un peu plus de rigueur et de consistance dans ses engagements. Enfin on peut questionner la capacité des clubs sportifs à accueillir et fidéliser tous les publics, et en particulier les filles ([Luiggi & Pontais, 2026](#)). Tout ceci peut permettre de relativiser la responsabilité de l'EPS dans le développement des qualités physiques, même si cela ne doit pas l'exempter d'y réfléchir. L'EPS n'a peut-être pas vocation à résoudre tous les problèmes que la société s'ingénie à provoquer.

Une EPS suspectée

Maintenant l'EPS est-elle en position de force pour défendre ce type d'argument ? On peut rappeler le rapport de la Cour des Comptes, en 2019, qui présentait une analyse détaillée des défaillances de l'EPS vis-à-vis des enjeux liés à la lutte contre la sédentarité, et à la promotion de modes de vie plus actifs. Les programmes de l'EPS étaient particulièrement visés : « *Le cadre de référence des programmes de l'enseignement physique et sportif [sic] est parfois apparu à l'opinion publique comme très conceptuel, exprimé selon une terminologie mal comprise, en tout état de cause éloigné des standards pratiqués par le mouvement sportif au sein des clubs qui accueillent et que fréquentent les jeunes sportifs hors temps scolaire* » ([Cour des Comptes, 2019](#)). Le rapport estimait que « *l'expression d'objectifs très généraux a ainsi pu faire penser que cet enseignement était en réalité un vecteur pour d'autres visées que la maîtrise d'acquis élémentaires de la discipline enseignée, comme l'atteinte d'un certain niveau d'aptitudes physiques et sportives sanctionné lors des examens nationaux* ».

Les enseignants d'EPS étaient déjà suspectés d'humilier de manière délibérée leurs élèves, notamment lors de la constitution des équipes en sports collectifs, ou dans l'exhibition des corps dans les piscines (voir par exemple [Framont, 2024](#)), ils risquent de devenir la cible d'un autre procès : leur incapacité à améliorer les capacités physiques des élèves. Un commentaire posé sur le site du Figaro le 7 février illustre cette opinion qui

pourrait être particulièrement néfaste pour la discipline : « *Les profs d'EPS le disent, ils font maintenant surtout de la simple motricité* ». Un commentaire qui renvoie à la sortie de Michel Cymes, qui avait affirmé en octobre 2025 que « *les profs d'EPS en 6e ne font plus faire de sport mais ils font de la psychomotricité* ».

On admettra que l'EPS souffre peut-être d'un problème d'image, vis-à-vis des politiques, c'est certain, vis-à-vis des médias, il faudra y travailler, mais aussi auprès du public. J'avais déjà évoqué ce problème lors de l'épisode du 2S2C : « *Nous avons si souvent répété que l'EPS ne devait pas être confondue avec les activités physiques et sportives support de son enseignement, que l'EPS n'était pas un entraînement sportif, fût-il polyvalent, nous avons tellement voulu scolariser notre enseignement en le parant des atours des disciplines traditionnelles, que lorsque que l'on pense à un enseignement des activités sportives à l'École, [...] on se dit que cela n'a rien à voir avec l'EPS...* » ([Delignières, 2020](#)).

Comment sortir de la nasse ?

L'EPS pourrait évidemment tenter de satisfaire, au risque peut-être de s'y perdre, la demande hygiéniste actuelle. Montrer qu'elle est capable de réhausser les performances des élèves dans ces tests de base. Démontrer son utilité publique en améliorant, ici et maintenant, la santé des élèves. L'enquête récente de David Matelot, Florent Desplanques, Laurent Beghin et Jérémie Vanhelst ([2025](#)) montre cependant que si les enseignants ont bien conscience de cette régression des qualités physiques chez leurs élèves, ils peinent à faire de leur restauration une priorité, « *faute de temps, de moyens et de formation* ». Peut-être aussi parce qu'ils pensent que la légitimité de l'EPS ne se situe pas à ce niveau. Même les collègues qui travaillent sur la littéracie physique rechignent à ce que l'enseignant d'EPS devienne un « simple préparateur physique » ([Schnitzler et al., 2024](#)). Ce serait en tout cas une surprenante révolution culturelle, et pour le coup, on pourrait parler d'un lointain retour en arrière dans l'histoire de la discipline. Je ne suis pas persuadé que l'EPS y gagnerait beaucoup de légitimité au sein du système scolaire. Tout au plus ferait-elle montre de sa docilité.

Autrement, il sera sans doute nécessaire de s'accorder sur un message susceptible de convaincre les politiques, les médias, le corps médical et aussi le public que l'EPS peut jouer un rôle effectif dans la gestion des méfaits de la sédentarité, sans pour autant perdre son âme en tant que discipline de l'enseignement secondaire. A cet égard, je ne suis pas persuadé que les perspectives d'éducation des conduites motrices, officiellement promues par les programmes de la discipline, notamment au travers du modèle des « champs d'apprentissage », puisse constituer une alternative convaincante. Je ne pense pas non plus que la démarche proposée par le groupe Plaisir & EPS, centrée sur le développement personnel, le respect des aspirations des élèves, la recherche du plaisir immédiat puisse être audible, au-delà des cénacles professionnels.

En définitive, et au risque de déclencher des crises d'urticaire chez certains, il me semble que les perspectives ouvertes par les programmes alternatifs du SNEP, définissant l'EPS comme « étude des APSA », remettant au premier plan l'entraînement et la performance ([Équipe Pédagogie du SNEP, 2022](#)), constitue une alternative plus judicieuse, davantage lisible et communicable. Mais ce serait là aussi une sacrée révolution culturelle.

Références

Cour des Comptes (2019). [*L'école et le sport : Une ambition à concrétiser*](#). Rapport public thématique.

Daire, N. & Schmitt, P. (2025). [*Première évaluation des qualités physiques des élèves de sixième à la rentrée 2024*](#). Note d'information n° 25.20, Avril 2025, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP.

Deiana, A. & Pennanec'h, P. (2026). [*« Plus de risques de développer des maladies » : les spécialistes déplorent le manque d'activité physique des adolescents*](#). France info / ICI, 9 février 2026.

Delignières, D. (2020). [*Le 2S2C : une petite claque pour l'EPS...*](#) Site Libres propos, 15 mai 2020.

Delignières, D. (2021). [*Une EPS hypermoderne*](#). Site Libres propos, 5 mai 2021.

Équipe Pédagogie du SNEP (2022). [*Préambule 2022*](#). Site du SNEP-FSU, 12 avril 2022.

Framont, N. (2024). [*Dans "l'enfer" des cours d'EPS*](#). Frustration, 9 avril 2024.

Luiggi, M. & Pontais, C. (2026). [*Le sport perd ses filles : autopsie d'un décrochage social*](#). Café Pédagogique, 9 février 2026.

Matelot, D., Desplanques, F., Beghin, L. & Vanhelst, J. (2025). [*Enquête auprès de 2 400 professeurs d'EPS : « Nos élèves manquent de souffle et de force »*](#). The Conversation, 13 novembre 2025 .

Mayeur-Guillou, A. et al. (2026). [*Évaluation des aptitudes physiques – sixième 2025 – Premiers résultats*](#). Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, document de travail n° 2026-E03 – Série Études, 2 février 2026.

Schnitzler, Ch., Potdevin, Fr., Gandrieau, J. & Derigny, Th. (2024). [*Ne réduisons pas les professeurs d'éducation physique et sportive à de simples préparateurs physiques scolaires*](#). Le Monde, 26 janvier 2024.